

début d'un débat qui promet d'être très intéressant, de dire d'autres députés que ce sont des phoques bien dressés. Nos délibérations pourraient peut-être commencer, cet après-midi, avec le retrait de ces mots par le chef de l'opposition.

L'hon. M. Drew: Monsieur le président, je regrette que Votre Honneur ne se soit pas rendu compte de tout le bruit qui a suscité cette remarque et je n'ai pas l'intention de retirer les mots en question.

Des voix: Retirez-les!

M. le président: A l'ordre! Évidemment, je me rends compte du bruit qui suscite cette observation, et nous nous rendons bien compte qu'à pareils moments, la Chambre est fort tendue.

Vue cela, j'ai le devoir d'apaiser les sentiments par trop bouillants, et il me semble qu'il importe, dès le début, d'appeler l'attention des députés sur les mots en question. Tous admettront que l'expression "des phoques bien dressés"...

M. Fulton: Et que dire du mot "conspiration"?

M. le président: ...ne devrait pas être appliquée à des députés par un autre membre de la Chambre. Je me trompe peut-être, mais je crois être assez certain de ce que je dis.

Une voix: Alors dites "non dressés".

M. le président: Je demanderai aux députés de s'abstenir dorénavant de tout genre de manifestation. J'estime que mes affirmations sont bien fondées et que le chef de l'opposition, après avoir fait quelques tentatives peut-être futiles de calmer les esprits, se rangera à mon avis et j'espère qu'il m'accordera sa collaboration en retirant les paroles en question qui sont, à mon avis, déplacées à la Chambre.

M. Fulton: Que dire alors de l'expression "conspiration"?

L'hon. M. Drew: Ma foi, monsieur le président, j'irai jusqu'à signaler que j'allais prendre la parole, mais qu'avant que j'aie même eu le temps d'exposer les raisons pour lesquelles je la prenais, il s'est élevé un tel tintamarre que je crois que les mots employés à cette occasion étaient appropriés aux circonstances. Je ne les répéterai pas maintenant et je passerai maintenant à la question de privilège qu'on a soulevée.

M. le président: Je regrette, mais la question a une plus grande portée. J'ai demandé, en des termes aussi aimables que possible la collaboration du chef de l'opposition. Il reconnaîtra avec moi qu'une expression de

[M. le président.]

ce genre ne peut manquer de provoquer de la chaleur. Il m'incombe de veiller à ce que le débat se poursuive de façon ordonnée. Je demande donc de nouveau au chef de l'opposition de retirer ces mots qui, il doit le reconnaître j'en suis sûr, ne sont pas de mise dans cette honorable Chambre.

M. Fulton: Eh bien, monsieur le président...

L'hon. M. Drew: Monsieur le président, je veux vous signaler que la chaleur, l'animosité, a pour cause la conduite outrageante du Gouvernement... (*Rires*) et que les paroles que j'ai prononcées et qui décrivaient exactement, à mon sens, ce qui s'est passé ont déjà été employées et n'ont pas été contestées. Dans ces circonstances et étant donné la provocation, je n'ai pas l'intention de me rétracter. Je vous laisse le soin de régler la question.

Des voix: Très bien!

M. le président: Je me rappelle une autre occasion où le chef de l'opposition a employé les mêmes paroles, alors que je présidais. A ce moment-là, elles n'ont pas provoqué la chaleur qu'elles ont provoquée aujourd'hui.

L'hon. M. Drew: C'est une question de température.

M. le président: Par crainte du désordre qui peut s'ensuivre à la Chambre, ceux d'entre nous qui occupent le fauteuil se lèvent de temps à autre pour calmer cette animosité, comme je l'ai déjà dit. Je n'entends pas laisser le débat commencer en désordre et je dois demander au député de se rétracter; sinon, je devrai soumettre la chose à M. l'Orateur.

M. Fleming: Honte!

L'hon. M. Harris: Monsieur le président, soit dit en toute déférence, il est expédient de veiller à accorder à ceux qui ont la parole tout le temps possible pour poursuivre un débat d'une extrême importance. Je le déclare sans le moindrement donner à entendre que le chef de la CCF n'avait pas sujet de soulever sa question de privilège. Je reconnais aussi qu'il était parfaitement régulier et probablement prévu que, en l'occurrence, le chef de l'opposition ferait de même.

Bien sûr, rien ne nous ôterait la conviction que le député qui a la parole devrait avoir tout son temps de parole; toutefois, nous nous engageons dans un débat plutôt long où, sauf erreur, les discours sont limités à 20 minutes. Je veux croire que pendant ce temps le comité accordera toute son attention à ce qui se dit, avec le minimum d'interruptions.